



Flash cultures n°8 - Mardi 22 mars 2022

Avec le soutien financier de :

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.



Attention aux effets visuels, ils sont parfois trompeurs. Le temps sec limite le développement des plantes notamment dans les sols superficiels ou argileux. Et l'on a des surprises lorsque l'on fend en deux les tiges et que l'on regarde la hauteur des épis. Parfois l'épi a dépassé le stade « épi 1 cm » alors que la céréale n'est pas particulièrement dé-

veloppée. Le phénomène est peut-être moins marqué en limons blancs, c'est généralement « plus poussant » notamment quand il y a de l'azote « efficace ». Voir tableaux 1 et 2 ci-dessous.

Tableau 1 : Hauteur moyenne de l'épi en cm selon date de semis et variété - Orge d'hiver du réseau parcelles BSV du Jura

Lieu	Date semis	Variété	Hauteur de l'épi en cm (mini-maxi)
Sermange	25/09	KWS Joyau	3 (2 à 4)
Saint-Aubin	1/10	Hirondella	4 (3 à 6)
Les Hays	1/10	LG Casting	2
Vincent	11/10	SY Dakoota	1,5 (1,2 à 2)
Ounans	18/10	KWS Faro	Fin tallage (0,6 à 0,9)

Tableau 2 : Hauteur moyenne de l'épi en cm selon date de semis et variété - Blé d'hiver du réseau parcelles BSV du Jura

Lieu	Date semis	Variété	Hauteur de l'épi en cm (mini-maxi)
Colonne	1/10	Syllon	2
Asnans	10/10	LG Armstrong	1,3
Saint-Loup	11/10	KWS Ultim	2,5 (2 à 3)
Saint-Loup	11/10	LG Absalon	2,5 (2 à 3)
Villerserine	13/10	LG Absalon	0,7
Beaufort	16/10	Macaron	1,5 (1,2 à 2)
Saint-Aubin	29/10	Syllon	Fin tallage (< 0,6)
Lombard	29/10	Unik	Fin tallage (0,3 à 0,6)

COLZA

* Stade :

Stade E, allongement des pédoncules floraux. Quelques pieds sont parfois au stade F1 (premières fleurs ou-vertes) dans les parcelles les plus précoces.

* Ravageurs :

Méligèthes : Les colonisations s'intensifient à la veille de la floraison. Globalement, plus la parcelle est précoce plus le nombre de méligèthes par plante est important. De moins d'une méligèthe par pied (Saint-Aubin) à plus de 8 (Authume), les situations sont assez variables mais aucune ne présente des dégâts sur boutons significatifs. Il faut donc jouer la montre dans la mesure du possible. Aucune parcelle ne nécessite ce jour une protection insecticide mais d'ici lundi prochain tout peut changer. Pour mémoire l'année dernière, 24% des parcelles de notre réseau n'ont pas reçu de protection insecticide. Les résultats des TNT ont montré que plus de parcelles auraient pu se passer de traitement. **L'observation des dégâts sur boutons reste déterminante pour déci-**

der ou non d'une protection insecticide, le nombre de méligèthes/plante n'est pas suffisant.

Tableau 3 : seuils de nuisibilité méligèthe (source : Terres Inovia)

État de la culture	Stade boutons accolés (D1)	Stade boutons séparés (E)
Colza stressé ou peu développé (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible, manque de vigueur...)	1 méligèthe / plante	2-3 méligèthes/plante
Colza sain et vigoureux bien implanté, sol profond et en absence de stress printanier significatif.	3 méligèthes/plante	6-9 méligèthes/plante

Rappel : Lorsque les méligèthes commencent à être en nombre sur un colza, il ne faut pas se précipiter pour intervenir et particulièrement si le colza débute sa floraison. Il faut surveiller et n'intervenir que si les dégâts sur boutons deviennent significatifs et/ou que les méligèthes

empêchent la floraison de se dérouler normalement. Si la densité en pieds de colza est faible (moins de 10 pieds au m²), on peut retenir les seuils de nuisibilité les plus faibles comme pour un colza peu vigoureux.



Photo 1 : nombreuses méligèthes mais pas de dégâts sur boutons



Photo 2 : premier dégât sur un bouton

Insecticides autorisés : dès les premières fleurs, et si le traitement insecticide se justifie, intervenir uniquement avec un produit ayant la mention abeille autorisé par dérogation durant la floraison et/ou production d'exsudats **mais en dehors de la présence d'abeilles. Un nouvel arrêté entré en vigueur depuis le premier janvier 2022¹ visant à protéger les insectes pollinisateurs encadre l'utilisation de produits phyto pharmaceutiques pendant la floraison. « L'application doit être réalisée dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil ».** Mavrik Smart/Talita Smart/Klartan Smart à 0,2L/ha et Trebon 30 EC/Uppercut à 0,2L/ha sont reconnus comme les produits les plus efficaces. Tous les autres autorisés pendant la floraison sont considérés comme inefficaces ou insuffisants.

Produits autorisés pendant la floraison : Fastac, Mageos MD, Ducat, Decis Expert et Protech, Deltastar, Lambdastar, Mavrik Smart, Trebon 30 EC, Karate Zeon, Karis 10 CS, Sumi Alpha, ...

Produits autorisés pendant la floraison et la production d'exsudats : Mandarin Gold, Tatami Gold, Fury 10 EW, Minuet 10 EW,...

Charançons de la tige : les captures de charançon de la tige du chou se poursuivent alors que celles du charançon de la tige du colza sont nulles pour la deuxième semaine consécutive. Les premiers dégâts (tige déformée ou éclatée) apparaissent notamment sur le Val de Seille y compris dans des parcelles traitées. Il est encore trop tôt pour faire le bilan.



Photo 3 : charançon de la tige du chou à La Loye

BLÉ D'HIVER

* Stade :

Fin tallage à « épi 3 cm » selon date de semis. Le stade 1 nœud est proche pour les parcelles les plus précoces. La plupart des parcelles de blé sont au stade « épi 1cm » ou le dépassent.

* Fertilisation azotée :

Le message de la semaine dernière est toujours d'actualité sauf qu'aucune pluie n'est annoncée pour la semaine à venir.

* Maladies :

Rien de particulier pour l'instant si ce n'est comme chaque année ou presque de la « vieille » septoriose sur la F3 complètement déployée du moment dans des proportions assez variables (30 à 100%). Pas d'inquiétude à avoir vis-à-vis de cette maladie surtout avec le temps actuel. Aucun traitement fongicide ne se justifie pour le moment.

ORGE D'HIVER

* Stade : fin tallage à 1 nœud

* Viroses :

La pluie a fait du bien et les céréales ont poussé mais rien n'est garanti avec la reprise d'un temps sec notamment pour les parcelles les plus exposées à la sécheresse.

* Fertilisation azotée :

Le message de la semaine dernière est toujours d'actualité sauf qu'aucune pluie n'est annoncée pour la semaine à venir.

* Maladies :

La rouille naine se maintient ou régresse selon les parcelles ou elle est observée. Elle se situe généralement sur les F3 et/ou F2 complètement déployées du moment. C'est-à-dire la deuxième et troisième feuille complètement déployée de la tige principale en partant du haut de la plante. Dans notre réseau sont concernées KWS Joyau à Sermange, LG Casting aux Hays, Hirondella à Saint-Aubin. A l'inverse KWS Faro et SY Dakoota sont indemnes. Il se peut qu'un traitement soit nécessaire à partir du stade 1 nœud pour les variétés concernées. Attendre le prochain bulletin compte tenu de la poursuite du temps sec.

¹<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=s8Q4r0nDPeSNpynq3hZEDuwD-IQnj8EG78BD08U7ANE=>

TOURNESOL

Si le sol est suffisamment réchauffé, soit une température minimum de 8°C à 5cm de profondeur, on peut semer. Il est conseillé de semer 65 000 à 75 000 graines/ha pour obtenir 50 à 60 000 plantes levées. Il faut aussi être vigilant vis-à-vis des nombreux ravageurs (corbeaux, pigeons, lièvre...). Un des meilleurs moyens de lutte est une levée rapide et homogène. Pour cela il

faut un sol frais et/ou de la pluie derrière le semis. Avec la poursuite d'un temps sec et l'assèchement prévisible du lit de semences, le risque de levée hétérogène et longue augmente.

Désherbage au semis avec produits à base de S-Métolachlore :

Ne pas dépasser la dose de 1 000g/ha/an de S-Métolachlore (= S-Metolastar, Mercantor Gold, Amplitec à 1,04L/ha par exemple). Respecter une ZNT de 20m par rapport au point d'eau comprenant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5m. Ne pas appliquer de produit à base de S-Métolachlore

sur parcelle drainée en période d'écoulement des drains.

Sur les périmètres d'aires d'alimentation de captages, il est fortement déconseillé d'utiliser ce type de matière active. Il est même interdit sur certaines zones de captages.